



Ville de
Six-Fours
Les Plages

9 octobre 2006

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

AMENAGEMENT DU CHEMIN DES PLAINES

Jean-Sébastien Vialatte, Maire de Six-Fours-Les-Plages, accompagné d'élus, souhaite vous réunir autour d'un petit-déjeuner, samedi 28 octobre 2006, à 9h00, afin de vous présenter les travaux d'aménagement du Chemin des Plaines qui débiteront en novembre.

Le point de rendez-vous est fixé aux numéros 246/250/254, Chemin des Plaines.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Jean-Sébastien Vialatte
Maire de Six-Fours-les-Plages

> RENSEIGNEMENTS

Services Techniques
Place du 18 juin 1940
83183 Six-Fours-les-Plages Cédex
Téléphone : 04.94.34.93.39.

> Objectifs :

Vu l'intensification de la circulation sur cet axe au demeurant secondaire, il a été décidé de procéder à son élargissement à 6m tout en lui conservant son caractère « campagnard ».

> Consistance des travaux :

Démolition des clôtures existantes soit environs 320ml

Abattage des végétaux

Reconstruction des murs de soutènement et des clôtures au nouvel alignement soit 1227m²

Terrassements généraux pour la reprise de la plate-forme soit 3400m³

Réalisation d'un réseau pluvial en diam 300 sur 100 ml, en diam 400 sur 190 ml et en diam 500 sur 260 ml

Enfouissement des réseaux EDF et télécommunication soit 3840 ml

Pose d'un nouveau réseau d'éclairage public composé de 25 points lumineux et 1800 ml de génie civil

Fourniture et pose de caniveaux délimitant la chaussée des accotements soit 600 ml

Réfection des couches de fondation sur 2800 m²

Réfection des couches de roulement en enrobé sur chaussée soit 3200 m² et en revêtement stabilisé pour les accotements sur 550 ml

Réalisation des signalisations horizontales et verticale sur 550 ml

Pose de mobilier (glissières de sécurité) sur 160 ml.

> Coût estimé des dépenses

841 000.00 € HT soit 1 006 912.40 € TTC

> Subventions obtenues

120 000.00 € au titre des Fonds Parlementaires

138 000.00 € du Conseil Général

> Consultation et marché :

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en vue de la passation de ce marché.

Le 12/09/06 il a été procédé à l'ouverture des plis qui ont fait l'objet d'une analyse par les services de la ville agissant en tant que maître d'œuvre de l'opération.

Le 27/09/06 il est prévu que la Commission d'Appel d'offre se réunisse pour procéder au jugement des offres.

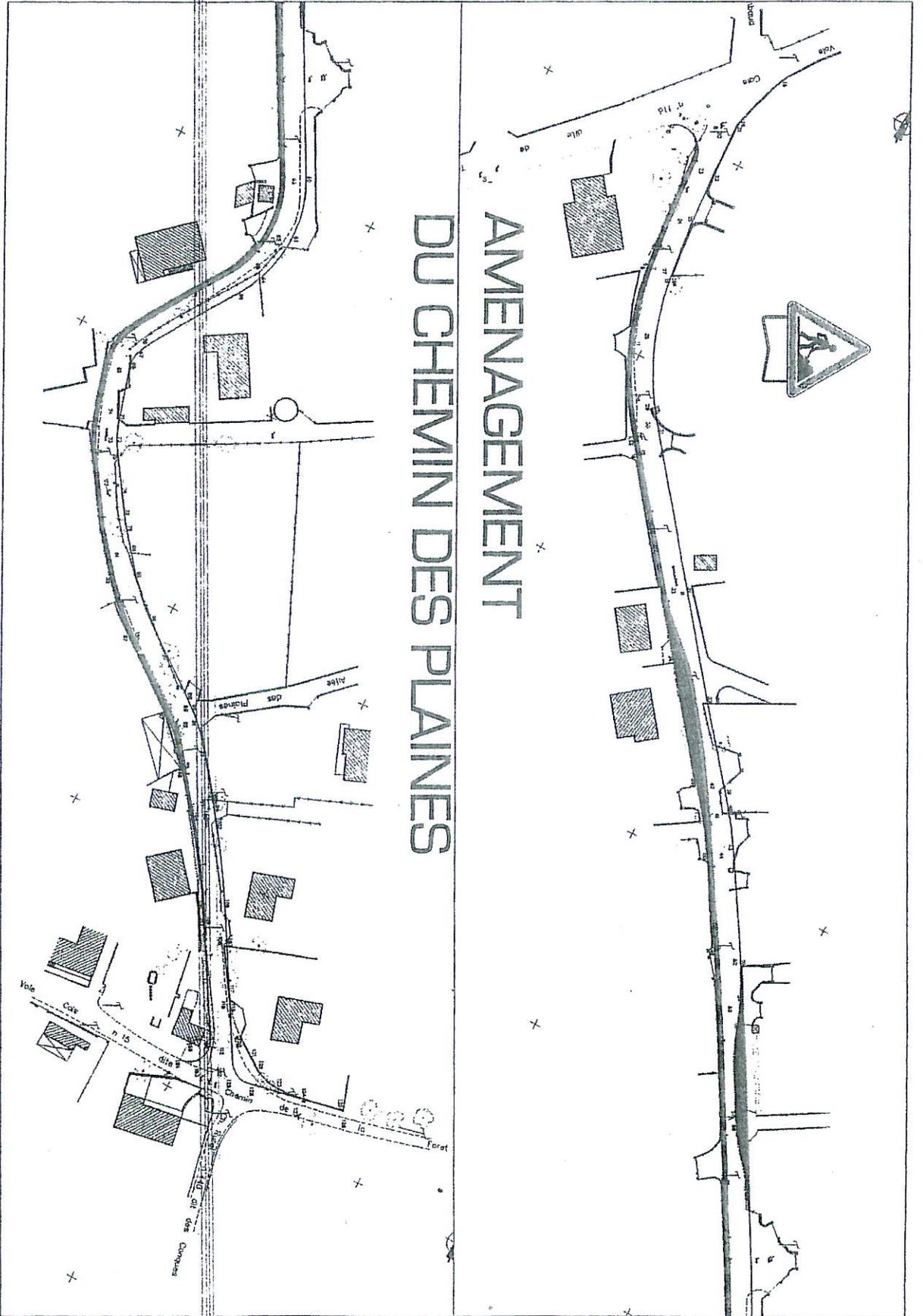
Le 29/09/06 une délibération du conseil municipal devrait autoriser Monsieur le Maire à signer le marché.

> Planning prévisionnel

Démarrage des travaux en novembre 2006

Durée prévisionnelle 6 mois y compris le mois de préparation de chantier





AMENAGEMENT DU CHEMIN DES PLAINES